le
CHARDONNERET
des Fêtes

le
CHARDONNERET
des Fêtes

IMPRESSUM

Rédaction

Commune de Chardonne

Mise en page

www.trianglecv.ch
Dominique Rossier

Illustrations

Swan Keller

Impression

PRINT RIVIERA — Vevey

Tirage à 1700 exemplaires

www.chardonne.ch

Dans ce numéro de décembre 2019 :

LES INFOS DE LA COMMUNE

Le billet du Syndic p. 2
Le développement durable p. 5
Les décisions des séances du Conseil Communal p. 6

LA VIE DE LA COMMUNE

Le mémento des manifestations p. 8
Le cinéma pour les jeunes p. 10
Le ski-club de Chardonne p. 11

NOS BONNES RELATIONS

La Fête des Vignerons 2019 p. 12

IL ÉTAIT UNE FOIS...

Une personnalité de la commune p. 14
Photo d'autrefois p. 18

LES INFOS UTILES

Informations utiles p. 19
Les mérites de l'économie p. 20
Nos meilleures voeux p. 21

le Billet du Syndic

LES INFOS DE LA COMMUNE

Fabrice NEYROUD
Syndic

Le Plan d'affectation cantonal « PAC Lavaux »

Chères et Chers Chardonnerets,

Le Plan d'affectation cantonal « **PAC Lavaux** » a été soumis par le Canton de Vaud à l'enquête publique du 28 août au 26 septembre 2019.

Il me paraît utile de vous rappeler que la mise en œuvre de ce plan d'affectation cantonal découle de la loi sur le plan de protection de Lavaux « *LLavaux* », entrée en vigueur en 1979 et révisée en 2012, avant de faire l'objet d'une nouvelle révision en 2014, après approbation par le peuple vaudois du contre-projet à l'initiative « *Sauver Lavaux III* », proposé par le Conseil d'Etat.

La LLavaux dans son texte actuel a donné la responsabilité au Canton de Vaud, par le biais de son Service du développement territorial « *SDT* » d'élaborer un plan d'affectation cantonal « **PAC Lavaux** » pour l'ensemble du périmètre concerné, à l'exception des zones à bâtir. Ce plan d'affectation tel qu'il a été mis à l'enquête publique définit les principes édictés par la *LLavaux* afin de les préciser et de les rendre contraignants pour les Communes et les particuliers.

Parallèlement, les Communes sont chargées de réviser leurs plans d'affectation communaux traitant des zones à bâtir.

Dans le cadre de l'enquête publique susmentionnée, votre Municipalité a fait une opposition concernant la problématique des « zones vertes », qui sont inconstructibles, et aujourd'hui de compétence **communale**.

Le **PAC Lavaux** prévoit de passer ces surfaces en zones viticole ou agricole protégées, non constructibles et de compétence **cantonale** !

Nous ne voulons pas remettre en cause le bien-fondé de maintenir ces surfaces hors des zones à bâtir, mais nous n'acceptons pas le fait qu'elles passent en main cantonale, bafouant ainsi clairement l'autonomie communale et la compétence de la Municipalité quant au suivi et à l'évolution du territoire communal.

Un élément positif à retenir malgré tout dans ce Plan d'affectation cantonal, soit l'intégration du secteur de « *La Championne* », à côté du collège, en zone dite à bâtir, ce qui permettra à la Municipalité de pouvoir l'affecter en zone d'utilité publique dans le futur Plan général d'affectation communal, offrant ainsi des possibilités de réalisations de nouvelles infrastructures scolaires (nouvelles salles de classe, etc.) et parascolaires (accueil de jour des enfants et crèche-garderie). Toutefois, il faudra encore de la patience avant de pouvoir imaginer mettre en œuvre des projets à ce sujet.

Tout ceci est bien entendu très compliqué et va nous occuper ces prochaines années, avec en parallèle la mise en œuvre de la révision du Plan général d'affectation communal et le traitement de la zone réservée au Mt-Pèlerin.

Je suis conscient que tout cela peut vous paraître fortement « indigeste », mais c'est la vie de la commune et il me paraît très important « de se battre » pour conserver « la main » sur l'évolution de notre territoire, par des réflexions et analyses faites dans le terrain, sous l'égide de la Municipalité et non depuis un bureau à Lausanne !

Dans un registre nettement plus agréable, je suis content de constater que le Tea-room/restaurant de la Demi-Lune, ouvert cet été, fonctionne bien et complète parfaitement l'offre des commerces existants sur la commune.

Je vous encourage à profiter de nos différents commerces, de façon à maintenir une vie villageoise de qualité et un lieu où il fait bon vivre.

Je ne saurais terminer ce « Chardonneret de l'hiver », sans vous souhaiter, chères et chers Chardonnerets, de joyeuses Fêtes de fin d'année et vous adresser mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année 2020.

A bientôt.

Votre Syndic :

Fabrice Neyroud

Développement durable

Les économiseurs d'eau permettent de vraies économies d'eau et d'énergie

Il est intéressant de diminuer sa consommation, d'une part, pour économiser l'énergie nécessaire à la production d'eau chaude, d'autre part, parce que les eaux usées transitent invariablement par les stations d'épuration, où elles sont traitées.

Limiter le débit de l'eau tout en préservant le confort à l'utilisation, c'est le défi que la FRC a imposé aux douze dispositifs qu'ils ont envoyés à leur laboratoire. Conclusion: l'économie est substantielle pour certaines des douchettes.

Résultats complets sur le site de la fédération romande des consommateurs.

Lien: https://www.frc.ch/wp-content/uploads/2010/10/FRC_MAG32_TestEau.pdf

Achat d'un véhicule électrique pour le service conciergerie

Sensible au développement durable, cette année, la commune de Chardonne a fait l'acquisition d'un nouveau **véhicule électrique Renault Kangoo** Z.E. Business Z.E. Med 33R60, en remplacement de l'ancien véhicule du service conciergerie.

les Décisions des séances du Conseil Communal

LES INFOS DE LA COMMUNE

Séance du 6 septembre 2019

- Préavis n° 01/2019 - 2020 relatif à une demande de crédit de CHF 53'000.00 concernant l'étude et la mise à l'enquête du projet de création de deux salles de classe dans les combles du Collège de Chardonne.

ACCEPTÉ

- Préavis n° 02/2019 - 2020 relatif au projet d'arrêté communal d'imposition pour 2020.

ACCEPTÉ

Scrutins 2020

9 février 2020
Votation fédérale

17 mai 2020
Votation fédérale

27 septembre 2020
Votation fédérale

29 novembre 2020
Votation fédérale

le Mémento des Manifestations

LA VIE DE LA COMMUNE

11 décembre 2019

Soirée jeux
Bibliothèque intercommunale, Chardonne

14 décembre 2019

Bal de Noël Egzeko
Grande salle, Chardonne

19 décembre 2019

Chantée de Noël des écoles de Chardonne
Grande salle, Chardonne

24 décembre 2019

Traditionnelle tournée de Noël de la Fanfare (dès 16 h 30)

18 janvier 2020

Soirée « après-ski » Jeunesse du Cercle de Corsier
Grande salle, Chardonne

7 février 2020

Soirées annuelles de la Fanfare
Grande salle, Chardonne

8 février 2020

Soirées annuelles de la Fanfare
Jongny

2 avril 2020

Assemblée générale de la Société de développement
Grande salle, Chardonne

24 avril 2020

Vernissage exposition de printemps
Sté de développement
Caveau des vignerons, Chardonne

24 avril au 10 mai 2020

Exposition de printemps
Sté de développement
Caveau des vignerons, Chardonne

9 mai 2020
Coup de balai
Chardonne – Mont-Pèlerin

ABONNEMENTS DE SKI

Saison 2019-2020

Abonnements de saisons à l'intention des jeunes gens de moins de 16 ans pour la pratique des sports d'hiver dans la région lémanique.

Dès Montreux, pour la région des
Rochers-de-Naye **CHF 210.–**

Dès Vevey, pour la région des
Pléiades **CHF 180.–**

Valable seulement sur
les téléskis des Pléiades **CHF 130.–**
(sans le train Vevey – Les Pléiades)

Région des Pléiades
« Pass Famille » **CHF 49.–**
(forfait journalier train + téléskis)

Ces abonnements, proposés par le *Goldenpass*, peuvent être retirés dès novembre, dans les gares de Montreux, Glion, Vevey et Blonay.

le cinéma pour les Jeunes !

LA VIE DE LA COMMUNE

La Lanterne Magique pour les 6-12 ans

A **La Lanterne Magique**, le club de cinéma des 6-12 ans, les enfants découvrent chaque mois un nouveau film, sans leurs parents mais avec leurs camarades. Quelques jours avant, ils reçoivent un journal illustré qui leur présente le film. Un spectacle amusant et formateur précède la projection...

CHF 40.- pour les 9 séances de la saison (2e enfant: CHF 30.-, gratuit pour chaque autre enfant de la même famille), inscriptions sur www.lanterne-magique.org ou sur place.

Prochaines séances au REX1 à Vevey à 13h30 et au cinéma Hollywood à Montreux à 16h.

AGENDA de la lanterne magique

Mercredi 22.1.20

Mercredi 12.2.20

Mercredi 11.3.20

Mercredi 08.4.20

Mercredi 06.5.20

Mercredi 03.6.20

La Petite Lanterne pour les 4-6 ans

A **La Petite Lanterne**, les enfants dès 4 ans apprivoisent le plaisir du cinéma en compagnie de leurs parents. A l'aide d'extraits de films et de courts-métrages adaptés à leur âge, un « ciné-explorateur » les guide dans la découverte de la magie du grand écran.

CHF 10.- l'entrée (CHF 5.- sur présentation de la CarteCulture).

Réservations sur **www.petitelanterne.org**

AGENDA

La Petite Lanterne à l'Astor à Vevey

Les Samedi 25.1.20, 29.2.20

Le cinéma pour les petits
LA PETITE LANTERNE
www.petitelanterne.org

la Lanterne magique
club de cinéma pour enfants
www.lanterne-magique.org

Ski-Club de Chardonne

Bien Plus que du Sport

Fondé en 1991 par un groupe d'amis, le **Ski-Club** rassemble aujourd'hui une cinquantaine de membres, habitants de Chardonne, mais aussi d'autres communes.

C'est dans un esprit familial et amical que différentes activités sont organisées. Le **Ski-Club** est présent chaque année en novembre aux Caves Ouvertes de Chardonne, avec un stand de raclette. Début de la saison de ski, départ en général pour Saas-Grund, histoire de célébrer les premières neiges de décembre. Celle-ci se poursuit par deux sorties à ski : une un samedi en janvier et l'autre un dimanche en février. La saison se termine par un week-end de ski en mars. Les destinations choisies changent, cela permet de découvrir de nouveaux paysages et de nouvelles stations. L'été, c'est sans les skis que le **Ski-Club** se retrouve une nouvelle fois en montagne, pour une via ferrata ou une promenade.

Les portes du **Ski-Club** de Chardonne sont toujours grandes ouvertes, les membres se retrouvent avec plaisir autour de moments sportifs et amicaux. Le **Ski-Club** c'est aussi l'occasion de pratiquer du sport entre des jeunes et des moins jeunes, l'ambiance n'est pas à la compétition, mais bien plus au partage de bons moments.

C'est avec plaisir que vous pouvez nous contacter pour de plus amples renseignements.

Sportivement
Le comité

SKI CLUB CHARDONNE

Contact :

WWW.SKICLUBCHARDONNE.CH
CHARDONNESKICLUB@GMAIL.COM

la Fête des Vignerons

NOS BONNES RELATIONS

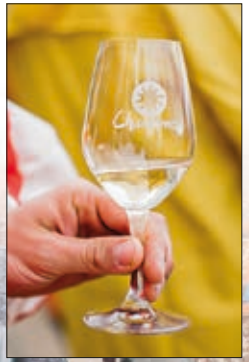

Fête des 20
Vignerons 19

Défilé du 8 septembre 2019

La Municipalité de Chardonne a organisé un défilé des figurants et bénévoles de la **Fête des Vignerons 2019** le 8 septembre 2019.

À cette occasion, ils ont traversé le village avec leur costume de la Fête des Vignerons et enfin, une fondue géante a été offerte par la Municipalité pour environ 600 personnes. Ce fut un moment de partage et de convivialité ce dimanche 8 septembre.

Photos : M. William Gammuto

une Personnalité de la Commune

IL ÉTAIT UNE FOIS...

M. Charles Neyroud

Interview de M. Charles Neyroud

Quels sont les souvenirs qui vous viennent à l'aube de votre retraite ?

J'ai été 43 ans au service de la Commune. D'abord j'ai donné des coups de main à la cave avec mon père. En 1976, sous la responsabilité de *M. Berney* et du municipal des domaines, *M. Paul-Henry Forestier*, et après l'obtention de mon CFC de vigneron, j'ai été engagé comme vigneron-caviste. Une de mes premières actions a été de négocier pour faire rénover les cuves « Borsari », car elles ne garantissaient pas un niveau d'hygiène satisfaisant. En tout, j'ai fait 11 millésimes.

En 1984 je me suis marié et j'ai repris la vigne comme vigneron-tâcheron, j'ai cumulé ces deux activités jusqu'en 1987. En 1988, j'ai arrêté la cave, car cela faisait trop. Je me suis occupé de ces vignes pendant 35 années.

Maintenant, c'est mon fils *Jérôme* qui a repris les vignes en tâche, depuis le 1er novembre 2019. Cela fait depuis 2002 qu'il travaille dans l'entreprise familiale. Ce sera la troisième génération de ma famille qui va s'occuper des vignes de la Commune. J'en éprouve une grande satisfaction. Avant c'était mon père *Henry Neyroud* (dit Rilo), engagé en 1956 (l'année du gel), qui s'en était occupé jusqu'en 1984. Lorsqu'il a arrêté, cela a été une surprise pour moi, car il ne m'avait pas averti, je l'ai appris en lisant la feuille des avis officiels.

Quels ont été les gros changements pendant votre carrière?

J'ai usé plusieurs syndics: *M. Berney*, *Alain Neyroud*, *Jean-Philippe Blanc*, *Serge Jacquin* et enfin *Fabrice Neyroud*. J'ai travaillé avec 7 responsables des domaines différents: *Paul-Henry Forestier*, *Louis Neyroud*, *Philippe Neyroud*, *Maurice Neyroud*, *Fabrice Neyroud*, *Laurent Cossy* et *Gilbert Cavin*.

Quand j'ai débuté dans les vignes, j'ai suivi le travail qu'avait débuté mon père en passant du «gobelet» à la taille «mi-haute». C'était précurseur à l'époque. Maintenant, toutes les vignes sont mécanisables, certaines comme «les marais» ont plus de 40 ans.

Après le remaniement parcellaire, du temps de mon père, il fallait régénérer ces terres avec beaucoup de fumier. Maintenant avec la production intégrée (PI), ce n'est plus nécessaire, l'apport de fumure se fait naturellement en broyant sur place les sarments et la végétation. En 1989, Il y a eu aussi le changement de pressoir, on a passé d'un pressoir vertical (peu pratique) à un horizontal.

Dans les vignes, les maladies sont dures à maîtriser, on doit faire attention à la quantité de cuivre qu'on met, il y a beaucoup d'exigences. Tous les dix ans, on fait un contrôle des sols, le dernier

a eu lieu cette année et les résultats étaient très bons.

Je suis content de finir sur une bonne récolte, les sondages sont bons et les merlots et gamay font preuve d'une bonne maturité.

Quelle a été votre relation avec le Conseil Communal, ou avec la Commune ?

J'ai fait trois législatures en tant que conseiller communal. D'abord j'ai commencé sous les libéraux et à la création des UDC, j'ai intégré ce nouveau groupe. Certains m'avaient déconseillé de rentrer au Conseil, en prétextant que je travaillais pour la Commune, mais avec le statut de tâcheron c'était possible. En arpentant le village, je croise beaucoup de monde, je crois que je suis une figure connue. J'ai été moniteur de gymnastique et j'ai participé à la création du poste de premier secours (PPS), pour les pompiers. J'ai été aussi président de la fédération des vignerons tâcherons de la section de Vevey.

Je suis arrivé à Chardonne en 1960, à l'âge de 6 ans. D'abord j'ai habité dans la maison de Commune, où sont les bureaux de l'administration, puis en 1974 nous avons déménagé dans notre maison actuelle. C'est mon père qui a transformé la grange et l'écurie en maison d'habitation.

Comment avez-vous fondé votre famille ?

En 1984, je me suis marié avec *Monique* et nous avons eu deux enfants : Jérôme et Laetitia et, actuellement nous avons deux petites-filles, des jumelles de 2 ans et demi.

Comment l'avez-vous rencontré ?

J'ai rencontré Monique, ma femme, à Chardonne. Elle était sommelière au café-restaurant « La montagne », elle venait de Bordeaux. Je lui avais laissé un message en lui disant que j'aimerais bien sortir avec elle.

En matière d'exploit, nous avons appris que vous avez gravis le Cervin ?

Je m'entendais bien avec le fils du policier Hoffer Pierre-Alain. Un jour, au «Bon vin», avec deux autres copains: Albert et Charly Bovy, nous avons décidé sur un coup de tête de faire le Cervin. On est parti à 2h du refuge « Hörnli » puis on est monté jusqu'au bivouac Solvay. Là, mes deux camarades Albert et Charly n'en pouvaient plus et nous avons continué Pierre-Alain et moi, pour atteindre le sommet à 8h10. C'était un temps de carte postale! Là-haut, nous avons savouré une bouteille de Toveyre et c'est vrai.

Quels sont vos projets pour la suite?

J'ai envie de remettre le domaine à mon fils, mais je ne vais pas rester sans rien faire. J'ai donc le projet de garder un coin de vigne et continuer de travailler ces terres pour mon plaisir. J'aimerais aussi faire des sorties avec Monique car notre lune de miel s'est résumée, comme elle le dit, à «un tour dans les vignes». Et bien sûr, nous aimerions aussi profiter de cette retraite pour nous occuper de nos petites-filles et faire de petites tâches.

Dans notre prochain numéro:

Pouvez-vous deviner de qui nous parlerons dans le prochain «Chardonneret»:

- personnalité discrète
- exerce un métier proche de la Terre
- aime partir au Canada lorsque le temps le lui permet

Avez-vous trouvé de qui il s'agit?

Photos: Atelier St-Louis en l'île, Mt-Pèlerin J.Perfetta

Hôtels du Mirador et du Parc

les Infos Utiles

BIBLIO Chardonne-Jongny

Durant les vacances scolaires, **du 20 décembre 2019 au 5 janvier 2020**, la bibliothèque sera fermée.

Réouverture dès le 6 janvier 2020, selon l'horaire habituel.

Nous vous remercions pour vos sourires et vos visites tout au long de l'année, c'est toujours un plaisir de vous voir passer la porte de la bibliothèque !

Joyeux Noël et **Bonne Année** à toutes et tous !

Chrystelle Schmocker et Sarah Zanoli

Fermeture de l'administration

Les guichets de l'administration communale seront fermés :

du **24 décembre 2019**, à 11h30, au **lundi 6 janvier 2020**, à 08h00.

L'Association L'AiMant Rose

En octobre 2019, mois international consacré à la sensibilisation au cancer du sein, 402 communes dans toute la Suisse se mobilisent pour planter des centaines de milliers de bulbes de vie. Et ce, en participant à la campagne **1 Tulipe pour la VIE** orchestrée par *L'aiMant Rose*. Parcs, massifs et plates-bandes de nos villes et villages vibreront de tulipes roses et blanches au printemps prochain 2020. Le but de cette action inédite est de rendre hommage aux trop nombreuses victimes du cancer du sein et à leurs proches tout en sensibilisant la population à cette problématique.

Numéros d'urgence

Police	117
Feu	118
Urgences	144

Nos sites internet :

www.chardonne.ch

www.dechetscerclecorsier.ch

www.b-t-i.ch

2E ÉDITION

les Mérites de l'Économie

RIVIERA-LAVAUX

LES CANDIDATURES OUVRENT LE 3 FÉVRIER 2020 !

Promove, organisme officiel de promotion économique de la région, donne suite au franc succès rencontré par la 1ère édition des Mérites de l'Economie Riviera-Lavaux en 2018. Ce prix de l'économie, destiné à l'ensemble des entreprises de la région Riviera-Lavaux, récompense ceux qui, par leurs initiatives, leur énergie et leur engagement, stimulent l'économie régionale. Un dossier de candidature sera disponible pour chacune des 4 catégories :

Impact : Le prix dédié aux entreprises qui renforcent l'économie régionale (emplois, investissement, implication, etc.).

Proximité : Le prix dédié aux commerces et artisans de proximité, en partenariat avec les associations locales.

Entreprendre : Le prix dédié aux jeunes entreprises (- 3 ans).

Rayonnement : Le prix dédié aux acteurs qui contribuent à la notoriété de la région (écoles, cliniques, tourisme et événements).

Nouveau ! Pour cette édition, deux thématiques transversales seront également récompensées parmi l'ensemble des candidatures reçues : le développement durable et la femme en tant que dirigeante.

Les Mérites seront remis lors d'une cérémonie à Montreux le jeudi 19 novembre 2020.

Plus d'informations : **www.lesmerites.ch** ou **021 963 48 48**

Déposez votre candidature et mettez en lumière votre entreprise sur lesmerites.ch

Bancomat

Après avoir pris connaissance de la cession de l'exploitation du bancomat de la Raiffeisen, la Municipalité a fait son possible avec ladite banque pour conserver cette prestation, en vain.

Toutefois, la Municipalité a approché plusieurs établissements bancaires dans le but de maintenir un bancomat à Chardonne.

Hôpital Riviera-Chablais

Dès le 22 novembre 2019, le site de Vevey-Samaritain déménage au nouveau Centre hospitalier de Rennaz. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous rendre sur le site :

www.hopitalrivierachablais.ch

Rappel des règles

Le Conseil d'Etat a récemment adopté un règlement concernant l'interdiction du survol de périmètres déterminés par des aéronefs sans occupants de poids inférieur à 30 kg, entré en vigueur le 15 juillet 2019 et vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le lien suivant :

https://www.vd.ch/drones

La Municipalité
et
le personnel communal
vous adressent leurs
Meilleurs Vœux pour 2020

COMMUNE DE CHARDONNE

www.chardonne.ch